

Solidaires des familles et du gouvernement grecs !



Peut-on demander davantage d'efforts à un peuple qui n'a pas pu chauffer toutes ses écoles cet hiver ? Les banquiers et leurs serviteurs pensent que oui ! L'austérité tue chaque jour en Grèce et aggrave la dette !

Rythmes scolaires ... et puis rien.

F. Durovray a fait fi du vote des parents et des débats de la commission des rythmes scolaires. Les conseils d'école ne sauraient être tenus pour responsables de l'abandon des NAP par la municipalité.

La municipalité a abandonné l'organisation de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) et a décidé de mettre en place quelques cycles d'activités de fin de journée que les enfants des garderies pourront fréquenter à tour de rôle, à raison d'un cycle par an.

On est loin des propos initiaux tenus par F. Durovray lors de la mise en place de la commission: donner du contenu aux NAP et les faire partager au plus grand nombre. Il s'est agi de "propos" et jamais d'ambition: d'abord la méthode de travail de la commission sans compte rendu précis ou sans compte rendu du tout, sans site internet pour partager l'information, enfin sans synthèse pour clôturer les travaux. Et très vite les propos des élus municipaux ont révélé les limites qu'ils fixaient à la réflexion de la commission:

La municipalité misait sur une tarification individuelle. Le vote majoritaire des parents (53%) pour une tarification collective des NAP a représenté une épine inattendue dans le pied de l'équipe municipale. La personne en charge du projet à la mairie préféra même mettre en valeur les 47% de votes pour la tarification individuelle lors de la restitution des résultats plutôt que l'avis majoritairement exprimé!

Les participants ont vite appris aussi qu'il n'y aurait aucun car mis à disposition des NAP pour se rendre sur d'autres lieux d'activités. Et pour cause, la privatisation du transport scolaire était déjà décidée.

La municipalité sous-traite désormais totalement le transport scolaire au privé.

Exit dès lors la possibilité de faire parcourir à tous les enfants un même cycle d'activités; Exit les activités mixant la jeunesse montgeronnaise par des rencontres inter-écoles. L'entre soi est et sera. Les activités seront locales.

La recherche de locaux adaptés pour accueillir des activités se révèle alors difficile dans les écoles éloignées des infrastructures sportives et compliquée par une

Rétrospective

La tarification individuelle qui plus est sans quotient familial est pour F. Durovray synonyme de justice tarifaire. Citons: "Une tarification plus juste: ce sont ceux qui utilisent le car qui règlent ce service". Avec cette politique tarifaire, c'est l'individualisme qui progresse et vraisemblablement l'abandon de ce service sous peu. Pour nous, une certaine mutualisation des coûts fait partie du concept de service public.

démographie en hausse et l'ouverture nécessaire de nouvelles classes.

Le nombre d'associations prêtes à participer aux NAP reste logiquement modeste et la municipalité sait dès lors que l'effort devra finalement reposer sur du personnel d'animation, un effort financier que la mairie ne semble pas prête à consentir. Alors ?

Alors la municipalité provoque les conseils d'écoles. Lors des discussions sur les plannings, la communauté éducative a en permanence mis en avant le respect de la régularité des temps de l'enfant et en premier lieu ceux de début et fin de classe et le respect des temps de pause (sieste). Comment la municipalité en est-elle venue à soumettre aux conseils d'école des plannings de maternelle comportant des fins de journée scolaire tombant exactement en fin de sieste suivie d'un temps d'activité d'une demi-heure gérée par les ATSEM qui aurait tout juste permis le démarrage de l'activité ? Les avis négatifs des conseils d'écoles maternelles étaient dès lors certains.

Il n'y a eu coté municipal aucune recherche de consensus suite à ce vote de consultation négatif, ce qui résonne comme l'aveu d'un abandon assumé des NAP alors même que la publication du compte administratif a révélé un budget excédentaire (suite aux augmentations d'impôt). Cette orientation surprend peu. Elle prolonge les choix politiques nationaux de l'UMP dont F. Durovray est un responsable important (suppression de 60000 postes dans l'éducation nationale, suppression de la formation des enseignants etc..).

Cette expérience a mis aussi en évidence la difficulté de produire du "commun", lorsque les acteurs sont trop peu habitués à travailler ensemble. Où germe peut-être le besoin d'un conseil local éducatif qui travaille ce lien et les projets locaux d'une façon plus permanente ? ■RH



La modulation des allocations familiales entre en vigueur en juillet.

Les parlementaires communistes ont voté contre.

Pourquoi ?

La modulation des allocations familiales va réduire de moitié les allocations familiales pour les revenus des ménages supérieurs à 6000 euros, et les divise par 4 si les revenus sont supérieurs à 8000 euros. Le gouvernement espère une économie de 700 millions d'euros pour la branche famille de la "sécu" et parle même de justice sociale. A première vue, cela peut sembler logique : pourquoi ne pas réserver les allocations à ceux qui en ont le plus besoin ?
A première vue seulement.



Deux raisons essentielles de refuser la modulation:

La première c'est que la sécurité sociale n'a pas vocation à corriger les inégalités sociales, c'est l'impôt sur le revenu qui doit assurer ce rôle redistributeur. La sécu a été fondée, elle, sur un principe d'universalité et de solidarité (par le ministre communiste Ambroize Croizat), un contrat où TOUS les salariés cotisent selon leurs moyens et reçoivent selon leurs besoins.

L'introduction de seuil va diviser les familles et servira à l'avenir de variable d'ajustement à la baisse pour boucher des trous. Demain pourquoi ne pas réserver aussi les remboursements des soins aux plus démunis? Ce serait ni plus ni moins que la fin du système de sécurité sociale basé sur la solidarité. La voie suivie est donc mauvaise car elle contrevient au pacte fondateur qui unit les salariés et elle ne peut que pousser les cadres et professions intermédiaires vers un système assurantiel.

La seconde c'est que les plus pauvres ne toucheront aucune allocation supplémentaire. Car les économies réalisées iront directement au financement du Pacte de Responsabilité, c'est à dire aux cadeaux fiscaux que le gouvernement fait aux entreprises du CAC 40! Ce n'est donc pas une mesure de justice sociale, mais bien une mesure d'économie sur la dépense sociale. On prend dans la poche des familles pour donner aux entreprises. ■ BS

En savoir plus:

Financement de la Sécurité sociale et enjeu du modèle social français <http://www.pcf.fr/59526>

Transports scolaires: IMAGIN'R maintenant dézonée !

Le PCF, puis le Front de Gauche, porte le dézonage depuis 2004 et avait fait de la zone unique un de ses thèmes de campagne aux régionales de 2010 ainsi qu'une condition à sa participation à la majorité de gauche régionale. Il a poussé ce dossier et défriché les moyens de son financement afin de l'asseoir sur le versement transport des entreprises, principales bénéficiaires des transports publics. La zone unique au tarif de la zone 1-2 entrera en vigueur en septembre. Une économie mensuelle substantielle de 30 euros pour les Montgeronnais.

François DUROVRAY a voté contre la zone unique arguant que le coût pour le STIF allait grever l'investissement. Pour les communistes il n'y a pas d'opposition entre dézonage et investissement: ils se prononcent pour un abaissement de la TVA sur les transports à 5% afin d'aider les collectivités à investir dans le matériel et remplir les carnets de commande des entreprises du secteur, en difficulté à cause de l'austérité budgétaire. Par ailleurs cette baisse de la TVA induirait une baisse du coût de la zone unique pour le STIF.

Le dézonage participe à plus de justice tarifaire et à la promotion des transports en commun. Il est en outre une évolution tarifaire naturelle suite à la transformation de la structure du réseau transilien moins radiale qu'auparavant, et où les liaisons interbanlieues se multiplient et se multiplieront encore.

Ce 18 et 19 juin, un amendement du Front de gauche a été adopté par la majorité de gauche du conseil régional d'Ile de France pour dézoner également la carte Imagin' R scolaire au tarif de 35 euros ■ AC



D'autres infos sur lafeuillero.org